

LOGISTIQUE URBAINE : 150 AIRES DE LIVRAISON MONITORÉES PAR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Alyce et la Métropole du Grand Paris s'unissent
dans le cadre d'une expérimentation inédite

Double file, livraisons compliquées, circulation perturbée... À Paris, les aires de livraison sont au cœur des tensions dans l'espace public et entre usagers de la route. Pourtant clé pour la logistique urbaine, leur fonctionnement réel est encore très rarement mesuré. Pour y remédier, Alyce, PME française spécialisée dans l'analyse des flux de mobilité, mène une expérimentation avec la Métropole du Grand Paris. L'objectif : monitorer 150 aires de livraison sur 11 communes franciliennes pendant un an pour apporter un éclairage réel sur leur usage et optimiser leur utilisation.

OBJECTIVER UN USAGE ENCORE TROP MÉCONNU

Dans de nombreuses communes de la Métropole du Grand Paris, les aires de livraison constituent un levier clé de la logistique urbaine, sans que leur fonctionnement réel soit précisément mesuré. Ces communes font face à des constats similaires et récurrents : mésusage par des véhicules non autorisés, inadéquation entre l'offre et les besoins opérationnels, ou encore capacités de contrôle limitées. Jusqu'à présent, ces observations reposaient en grande partie sur des mesures ponctuelles. Là est tout l'enjeu de l'expérimentation : apporter une connaissance fiable, homogène et exploitable dans le temps.

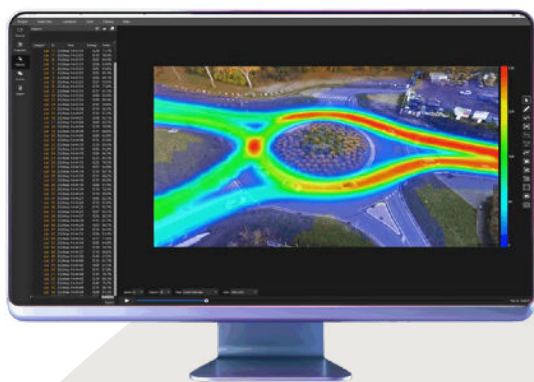
« Accompagner nos 130 communes, soutenir leurs projets et construire, avec les maires, des réponses concrètes aux défis au niveau local : c'est tout l'enjeu de cette expérimentation en matière de logistique urbaine ! En mettant la donnée et l'innovation au cœur de notre action, la Métropole du Grand Paris se donne les moyens d'améliorer concrètement l'organisation des livraisons, de réduire les nuisances et de faciliter la vie des habitants comme des professionnels », explique **PATRICK OLLIER, PRÉSIDENT DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS.**

« À l'échelle de la Métropole du Grand Paris, notre priorité est de mieux comprendre les usages réels des aires de livraison pour agir plus efficacement. Cette expérimentation menée avec Alyce marque une étape décisive : en objectivant les pratiques grâce à la donnée, nous pouvons optimiser la logistique du dernier kilomètre, réduire la congestion et apaiser durablement l'espace public. » précise **CAMILLE GICQUEL, CONSEILLÈRE MÉTROPOLITAINE DÉLÉGUÉE À LA LOGISTIQUE MÉTROPOLITAINE**

« Le numérique et l'intelligence artificielle sont des outils précieux lorsqu'ils permettent d'éclairer la décision publique par des données fiables et concrètes. Avec cette expérimentation, la Métropole du Grand Paris démontre comment l'innovation peut contribuer à une logistique urbaine plus performante et à une meilleure qualité de vie pour tous nos citoyens usagers. » ajoute **GEOFFROY BOULARD, VICE-PRÉSIDENT À L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, À L'INNOVATION ET AU NUMÉRIQUE**

UNE APPROCHE FONDÉE SUR L'OBSERVATION CONTINUE

Pour répondre à cet objectif, Alyce déploie minUi, sa solution d'analyse vidéo par IA.



Ce dispositif permet d'observer, de manière non intrusive et sans collecte de données personnelles, l'occupation des aires de livraison à partir de capteurs vidéo existants ou temporaires. Il produit automatiquement des indicateurs tels que les durées de stationnement, les taux d'occupation et de rotation, la typologie des véhicules ou encore les situations de mésusage au regard des règles propres à chaque commune.

Ces données sont accessibles via une plateforme partagée entre les services métropolitains et communaux, ainsi qu'avec les équipes de contrôle.

DES ENSEIGNEMENTS POUR ÉCLAIRER L'ACTION PUBLIQUE

L'analyse des données collectées permet de faire ressortir des situations contrastées : certaines aires apparaissent sous-utilisées, tandis que d'autres concentrent une forte pression. Elle met également en évidence des écarts entre les règles en vigueur et les pratiques observées.

« Toutes les données que nous récoltons offrent aux collectivités participant à l'expérimentation, une base factuelle pour orienter leurs décisions. Elles peuvent notamment nourrir des réflexions sur l'adaptation des plages horaires, le dimensionnement des aires, l'évolution de la signalisation ou la priorisation des actions de contrôle », détaille **SÉBASTIEN GOMES, DIRECTEUR DU DÉVELOPPEMENT D'ALYCE ET INGÉNIEUR TRANSPORT.**

VERS UNE MEILLEURE COORDINATION À L'ÉCHELLE MÉTROPOLITAINE

Déployée dans les communes de Bagnole, Bourg-la-Reine, Champigny-sur-Marne, Choisy-le-Roi, Colombes, Le Pré-Saint-Gervais, Pantin et Vitry-sur-Seine, l'expérimentation sera prochainement étendue à Aubervilliers, Rueil-Malmaison et Sceaux, afin de couvrir au total 150 aires de livraison réparties sur 11 communes de la Métropole du Grand Paris.

Au-delà des diagnostics locaux, l'expérimentation pose les bases d'une approche plus coordonnée de la logistique urbaine à l'échelle du Grand Paris. La consolidation de données homogènes ouvre la voie à un observatoire partagé des usages, facilitant les comparaisons entre communes et l'articulation des politiques publiques. La continuité de cette mesure permettra par ailleurs d'évaluer, dans le temps, l'impact des actions mises en œuvre.

À PROPOS D'ALYCE

Fondée en 2000 par Ismaël Hachem, Alyce est une PME innovante française qui accompagne les collectivités, les opérateurs de transports et les gestionnaires d'infrastructures en leur apportant une vision précise des flux de déplacement et des usages à partir de données. Grâce à son expertise au service de la transformation des territoires, Alyce aide les acteurs publics et privés à éclairer leurs décisions d'aménagement, optimiser la régulation du trafic et piloter leurs politiques de mobilité durable. L'entreprise compte plus de 80 salariés à temps plein et réalise plus de 1 500 missions chaque année.

CONTACTS PRESSE :

Smriti Sanmukhiya - smriti.sanmukhiya@citronplume.fr - 06.61.44.43.29

Mario Chapuis-Selmi - mario.chapuis-selmi@citronplume.fr - 07.43.56.51.04

Julie Bernier - julie.bernier@citronplume.fr - 07.88.70.90.94

À PROPOS DE LA MÉTROPOLE DU GRAND PARIS

La Métropole du Grand Paris est une intercommunalité, assise sur la zone dense urbaine continue, qui regroupe 130 communes et 7,2 millions d'habitants. Créée par la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, et renforcée par la loi du 7 août 2015 de nouvelle organisation territoriale de la république, elle a vu le jour le 1er janvier 2016. La Métropole du Grand Paris exerce les compétences de développement et aménagement économique, social et culturel ; protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie ; aménagement de l'espace métropolitain ; politique locale de l'habitat et gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

CONTACT PRESSE

presse@metropolegrandparis.fr